



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 20 juin 2016

PROCÈS VERBAL

Les membres de l'Association TIGéo² se sont réunis en Assemblée Générale, le vingt juin deux mille seize, à 15h, dans les locaux de la Communauté de Communes Tarn et Dadou, à Técou.

Ayant pouvoir de vote.

Présents :

M. GLADE Alain, Président TIGEO [C.C. Tarn & Dadou]
M. HERIN Christophe, Vice-Président TIGEO [Département du Tarn]
M. RAMES Guillaume, Secrétaire TIGEO [Ordre des Géomètres Experts]
M. BLANC Claude, Secrétaire adjoint TIGEO [CC du Cordais et du Causse]
M. LEFLOCH Jean-Pierre, Trésorier adjoint TIGEO [Association des Maires du Tarn], [C.C. des Monts d'Alban et du Villefranchois]

M. DAMEZ Olivier [CC du Rabastinois]
M. DECOMPS Thierry [Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Tarn]
M. EYMARD David [Fédération des Chasseurs du Tarn]
M. FILLONNEAU Emmanuel [Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn]
M. GALINDO Francis [CC Sidobre Val d'Agout]
Mme. PARAYRE Brigitte [C.C. Tarn Agout]
M. ROUQUIER Alain [C.C. Centre Tarn]
M. VIAELLE Daniel [Département du Tarn], [PNR du Haut-Languedoc]

Excusés :

M. ASTIE Alain, Trésorier TIGEO [SDET], pouvoir attribué à Alain GLADE
M. BENOIT Michel [SDIS], pouvoir attribué à Christophe HERIN
M. BOUSQUET Robert [C.C. Des Monts de Lacaune], pouvoir attribué à Alain GLADE

N'ayant pas pouvoir de vote.

Présents :

Mme. BAUMEL Aurélie, [SMIX Cérou Vère]

M. FABRE Christian [Département du Tarn]
M. GAULY Olivier [CC Tarn et Dadou]
M. MARTIN Frédéric [C.C. Tarn Agout]
M. MODELLY Williams [DDT81]
M. POUYOL Laurent [SDIS]
M. PUIGMAL Nicolas [Fédération des Chasseurs du Tarn]
M. ROBERT Jean-Louis [C.C. Centre Tarn]

M. DURAND Colin [TIGEO]
M. VIGUIER Lionel [TIGEO]

Excusés :

M. Thierry GENTILHOMME Préfet du Tarn
M. Thierry CARCENAC Président du Département du Tarn
M. Christophe TESTAS [Département du Tarn]
M. Sylvain FERNANDEZ [Association des Maires du Tarn]

1 – Accueil des participants et lecture de l'ordre du jour.

Alain GLADE accueille les participants et excuse les membres ayant signalé leur absence.

Il présente ensuite l'ordre du jour suivant :

- > Présentation des réalisations
- > Présentation du rapport moral et financier
- > Validation des nouvelles adhésions
- > Validation du montant des cotisations pour l'année 2017
- > Exposé des perspectives et travaux en cours
- > Questions diverses

Alain GLADE rappelle que l'Assemblée Générale Ordinaire sera suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

2 – Présentation des réalisations.

Alain GLADE rappelle que les actions de TIGEO sont réparties en quatre départements :

- Les fonctions internes (ressources humaines, gestion administrative et comptable, prospective financière, suivi du plan d'actions, ...)
- Les fonctions support (animation de la plateforme, formations, rencontres, veille technique et juridique)
- Les projets thématiques (projets directement liés à des thématiques de travail définies dans le cadre du plan d'actions pluriannuel)
- Les Accompagnements personnalisés (accompagnements spécifiques sur demande d'un ou plusieurs adhérents)

2-1. Les fonctions internes.

2-1.a. Ressources humaines > Recrutement de Colin DURAND.

L'année 2015 a été marquée par le **recrutement de Colin DURAND** en tant que Chargé d'études, dans un premier temps sur un CDD de 6 mois, à compter du 15 septembre 2015, puis d'un renouvellement jusqu'à la fin d'année 2016.

Ce recrutement a été fait pour répondre au plan d'actions ambitieux de TIGEO, mais également parce que TIGEO ne peut plus se permettre, après sa phase de mise en place, de rester à un seul permanent, ce qui la rendrait peu crédible et assez inefficace.

De part l'importance de l'apport d'un salarié supplémentaire, mais également de part le profil de Colin et ses qualités professionnelles ainsi qu'humaines, il semble important de pouvoir pérenniser son poste.

En effet, le fait de fonctionner à deux salariés permet d'améliorer le ratio tâches improductives/tâches productives, comme le montre la tableau suivant :

	Tâches improductives	Tâches productives
Rappel activité 2015, à 1 agent	55 %	45 %
Premier semestre 2016, à 2 agents	27 %	73 %

2-1.b. Ressources humaines > Mise en place d'un mutuelle complémentaire santé.

Au premier janvier 2016, TIGEO avait obligation de proposer une mutuelle complémentaire santé à ses salariés.

Après étude de différentes prestations au cours de l'automne 2015, la société Harmonie Mutuelle a été choisie.

2-1.c. Partenariats > CNFPT et ADM.

Afin d'optimiser ses tâches de formation et de sensibilisation, à la fois auprès des techniciens et des élus, TIGEO a mis en place des partenariats avec le CNFPT et l'ADM pour pouvoir proposer les cadres de formation les plus adaptés à ces deux types de public.

Ces partenariats sont intéressants dans la mesure où les techniciens et les élus d'une même structure vont pouvoir être sensibilisés et formés en parallèle afin de gagner en cohésion et en efficacité dans la mise en place des projets.

2-1.d. Partenariats > Groupe de travail inter-départemental pour les documents d'urbanisme.

TIGEO a participé à un groupe de travail inter-départemental, avec le SMICA en Aveyron, le Département du Gers, mais également SOLURIS (ex SI 17) en Charente-Maritime, le CRIGE PACA et la société Depth.

Ce groupe de travail permet de bénéficier des avancées des travaux menés dans les autres départements (PACA, Charente Maritime) et de mutualiser les coûts de développement (voir tableau ci-dessous).

Montant de l'opération pour TIGEO :	14 145 €
Coût réel des outils :	47 680 €
Soit une économie réalisée de :	33 535 €

2-1.d. Partenariats > ASIT-VD.

L'ASIT VD est une association suisse, basée dans le canton de Vaud, à Lausanne. Les liens entre nos deux structures sont issus de l'utilisation de la solution EasySDI pour la plateforme de TIGEO, outil développé au départ et animé par l'ASIT-VD.

A l'occasion de leurs 20 ans, l'ASIT-VD a invité TIGEO à leur Assemblée Générale, ainsi qu'à un atelier d'échanges, en marge de cet événement, entre leurs membres du Conseil d'Administration et TIGEO. Deux sujets étaient abordés :

- le rôle des plateformes dans le contrôle de la qualité des données,
- le rôle des entreprises privées au sein d'une association comme la nôtre.

Ces échanges ont révélé que TIGEO semblait pilote sur la qualification des données et avait un vrai rôle dans l'aide à la construction des données, contrairement aux autres plateformes qui se contentent généralement de permettre les échanges de données existantes, sans en connaître la qualité.

Par ailleurs, cette rencontre nous a permis de nous conforter dans l'idée qu'une place doit être faite aux entreprises privées au sein de TIGEO.

2-1.d. Partenariats > Rencontre avec SIG-LR.

TIGEO a sollicité une rencontre avec SIG LR, la plateforme de la Région LRMP, rencontre qui a eu lieu le 6 juin 2016.

En effet, la loi NOTRE confirme la compétence régionale pour les plateformes d'information géographique. Il apparaît donc pertinent d'échanger avec la plateforme de la nouvelle région de la complémentarité entre l'échelon régional et l'échelon intermédiaire clarifier le rôle des deux structures.

2-1.e. Prospective financière > Dépôt de demande de subventions FEDER et Région.

Au cours de l'Assemblée Générale de l'année précédente, nous avons validé le dépôt d'un dossier de demande de subventions FEDER. Nous avons su, peu de temps après, que notre dossier n'avait pas été retenu.

Les raisons à cela ne portaient pas sur le fond, pour lequel nous avons compris que notre projet correspondait aux types de projets que le FEDER avait pour but de soutenir, mais plutôt sur la forme.

En effet, pour être éligible au FEDER, il faut justifier d'une grande majorité d'investissement.

Étant donné la nécessité d'avance de trésorerie que nous devons assumer dans ce cas-là, nous n'étions pas en mesure d'entrer dans le cadre d'un financement FEDER.

Nous devons donc aujourd'hui revoir notre schéma financier sans FEDER et en trouvant d'autres pistes pour financer l'accompagnement des adhérents.

2-1.f. Prospective financière > Création d'un département « Accompagnement personnalisé ».

L'une des pistes que nous avons commencé à suivre est la mise en place d'un département « accompagnement personnalisé ». Ce département de projet doit nous permettre de répondre à des demandes spécifiques de certains adhérents, afin de mieux prendre en compte leur spécificité, tout en se faisant rémunérer ce travail, si ce n'est pour en tirer du bénéfice, au moins pour financer le temps passé.

Plusieurs projets ont déjà été initiés sur ce modèle et permettront de valoriser du temps de travail, toujours dans la recherche du meilleur accompagnement à nos adhérents.

2-1.g. Suivi du Plan d'actions.

Le plan d'actions 2015 – 2018 prends en compte 12 thématiques différentes. A ce jour, 7 d'entre elles ont été abordées, de manière poussée ou sous forme de pré-projet.

Il est probable qu'avec la nouvelle organisation qui sera mise en place avec SIG-LR, des travaux prévus soient repris plutôt au niveau régional, auquel cas, TIGEO participera aux démarches mais sans forcément en être le porteur.

Il s'agit essentiellement du travail sur les Servitudes d'Utilité Publique ainsi que sur les Dynamiques Foncières.

Le travail sur les réseaux commence à faire l'objet de réflexions et alimentera nos travaux vraisemblablement à partir de l'an prochain.

Par rapport à la déclinaison du plan d'actions en objectifs stratégiques et objectifs opérationnels, l'avancement est relativement bon, même si ces indications sont à prendre avec du recul étant donné l'hétérogénéité des contenus et de la complexité des objectifs opérationnels.

2-2. Les fonctions support.

2-2.a. Plateforme > Nouvelle version.

Pour répondre à la fois aux enjeux de clarification des missions et réalisations de TIGEO face à un contexte régional mouvant, ainsi qu'à la nécessité de simplifier la navigation sur le site, après les différents services créés, une nouvelle version de la plateforme a été mise en place.

Celle-ci met plus en valeur le travail d'animation, de formation et de sensibilisation que fait TIGEO. Elle permet également de mieux connaître les thématiques de travail abordées.

2-2.b. Plateforme > Participation au Comité de Pilotage d'EasySDI.

TIGEO est membre du Comité de Pilotage de la solution Easy SDI depuis le mois d'avril. Cela représente en temps, une réunion de 1h30 par mois.

En participant à ces réunions, TIGEO est en capacité d'influencer sur les évolutions et développements à venir sur l'outil afin que cela se fasse dans la direction qui nous est la plus favorable et dans le but d'économiser des frais de développement.

Cela participe également à renforcer le réseau inter-départemental de TIGEO.

2-2.c. Formations.

Trois sessions de formation ont eu lieu en 2015 sur les outils spécifiques à TIGEO, deux sur l'outil de consultation du cadastre, une sur l'interface de catalogage.

Le partenariat avec le CNFPT a été inauguré avec la mise en place de deux sessions de deux jours sur la prise en main du logiciel QGIS.

2-2.d. Rencontres.

En 2015 les rencontres et la communication de TIGEO en général ont été très clairement axées sur la dématérialisation des documents d'urbanisme.

L'ADM et la DDT nous ont convié à présenter cette thématique en marge d'autres présentations ou au sein de rencontres spécifiques sur cette thématique (six organisées par l'ADM, une par la DDT).

2-2.e. Accompagnement à l'utilisation des SIG.

Plusieurs objectifs stratégiques et opérationnels avaient été identifiés au sein du plan d'actions pluriannuel 2015-2018, dont l'objectif stratégique 1 : Initier et accompagner les démarches de catalogage.

Nous nous sommes beaucoup appuyés sur le catalogage des documents d'urbanisme pour remplir cet objectif stratégique.

Néanmoins, il faut continuer à porter un message allant vers la mise à disposition des données, lorsqu'il y en a un intérêt et en dehors des documents d'urbanisme.

Pour ce qui concerne l'objectif stratégique 3 : Proposer des moyens de création et de valorisation des données, nous nous sommes beaucoup appuyés sur le catalogage des documents d'urbanisme pour remplir les objectifs stratégiques de catalogage et de création d'interfaces cartographiques de consultation.

L'objectif opérationnel visant à proposer des outils de géolocalisation simple a donné lieu à des tests et ce genre de services, pourra être proposé de manière mieux maîtrisée, soit dans le cadre d'un projet transversal, soit dans le cadre d'accompagnements personnalisés.

L'objectif opérationnel d'accompagnement à l'utilisation de QGIS a été rempli grâce à notre partenariat avec le CNFPT et ces formations seront proposées régulièrement.

2-3. Les projets thématiques.

2-3.a. Documents d'urbanisme > Objectif stratégique 1 : sensibiliser aux enjeux de dématérialisation et de publication.

TIGEO a participé à 7 rencontres avec les élus du Tarn pour présenter les enjeux liés à la dématérialisation des documents d'urbanisme.

Un groupe de travail a été mis en place pour suivre l'avancée des différents travaux et également informer les techniciens des structures participantes.

2-3.b. Documents d'urbanisme > Objectif stratégique 2 : accompagner la prise en compte du standard CNIG pour la dématérialisation.

Un guide méthodologique a été rédigé pour prendre en compte le standard CNIG dans les travaux en cours de création ou de révision des PLU. Ce guide est disponible depuis la plateforme TIGEO.

TIGEO a également mis en place un outil de contrôle de conformité des documents d'urbanisme avec le standard CNIG. Cet outil permet d'éditer un rapport d'erreurs et de bénéficier d'une interface de visualisation et de modération de celles-ci.

Cet outil est disponible aux adhérents de TIGEO qui le souhaitent, sans limite dans le nombre de contrôles effectués.

2-3.c. Documents d'urbanisme > Objectif stratégique 3 : accompagner la publication dans le respect des normes.

113 documents d'urbanisme ont été catalogués sur la plateforme TIGEO et sont aujourd'hui disponible pour le public. Ce travail a été complété par la mise en place d'interfaces cartographiques de consultation en ligne sur les territoires de 7 EPCI qui n'en disposaient pas jusqu'alors.

Ces interfaces cartographiques sont disponibles sur la plateforme TIGEO ou directement depuis les sites internet des EPCI concernés.

2-3.d. Cadastre > Objectif stratégique 3 : faciliter la consultation du cadastre.

Un outil de consultation des données cadastrales a été mis en ligne et est disponible gratuitement pour 88 communes. Quatre formations à cet outil ont été organisées sur les différents territoires concernés.

2-3.e. Artisanat et commerce > Objectif stratégique 1 : renforcer la connaissance et le conseil sur le tissu économique local.

L'outil de géocodage des établissements figurants aux répertoires de la CCI et de la CMA du Tarn est en production. A ce jour, 9919 établissements sont positionnés à l'adresse.

2-3.f. Santé/secours > Objectif stratégique 2 : améliorer les connaissances sur l'accès aux équipements de secours.

Un outil de localisation des points de mise à l'eau des canots de sauvetage a été mis en place et permettra au SDIS ainsi qu'aux différents syndicats de rivière d'alimenter une base de données commune. Cet outil vient compléter le dispositif déjà initié avec la localisation des Défibrillateurs Automatisés Externes.

2-3.g. Voies et adresses > Objectif stratégique 1 : permettre une prise en compte rapide des mises à jour effectuées sur le guichet TIGEO.

Une convention de partenariat a été signée avec la société TomTom qui bénéficie des mises à jour déposées sur le site de TIGEO.

Par ailleurs, ces mises à jour sont reprises dans la Base Adresse Nationale dans la semaine qui suit leur dépôt sur la plateforme.

Alain GLADE profite du point sur cette thématique pour préciser que La Poste a signifié la non reconduction de son adhésion pour l'année 2016 du fait essentiellement de son offre commerciale d'accompagnement aux communes.

3 – Présentation du rapport moral et financier.

3-1. Bilan moral de l'année écoulée.

Alain GLADE fait la lecture du Bilan moral de l'année 2015.

Le bilan moral de l'année 2015 est porté au vote de l'Assemblée générale.

A l'unanimité, l'Assemblée Générale valide le bilan moral de l'année 2015.

3-2. Bilan financier de l'année écoulée.

Alain GLADE présente le bilan financier de l'année 2015. Celui-ci présente un résultat d'exploitation négatif de 1 430 €.

Alain GLADE précise que les années précédentes avaient permis de constituer une réserve et que ce résultat négatif n'est pas alarmant bien que cette situation ne doive pas devenir la règle.

Le bilan financier de l'année 2015 est porté au vote de l'Assemblée générale.

A l'unanimité, l'Assemblée Générale valide le bilan financier de l'année 2015.

4 – Validation des nouvelles adhésions.

4-1. Adhésion de la Communauté de Communes Val 81.

Au cours de l'automne dernier, la Communauté de Communes Val 81 a fait part de son souhait d'adhérer à l'association TIGEO.

Conformément aux statuts, le Conseil d'Administration a validé cette adhésion de manière temporaire. A ce jour, la CC Val 81 s'est acquittée de sa cotisation pour l'année 2016 ainsi que de son droit d'entrée.

La validation définitive de leur adhésion est soumise au vote de l'Assemblée Générale.

A l'unanimité, l'Assemblée Générale valide l'adhésion de la Communauté de Communes Val 81.

4-2. Adhésion du Syndicat Mixte du Bassin Versant du Vaur, du Syndicat Mixte de Rivière Tarn et du Syndicat Mixte du Bassin de l'Agout.

Au cours de l'hiver, des rencontres techniques entre TIGEO et le Syndicat de Rivière Cérou-Vère, adhérent de la première heure de TIGEO, ont mis en évidence la possibilité pour l'ensemble des Syndicats de Rivière du

Tarn (Syndicat de Rivière Cérou-Vère, Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur, Syndicat Mixte de Rivière Tarn et Syndicat Mixte du Bassin de l'Agout) de bénéficier, à travers TIGEO, d'une infrastructure logicielle permettant d'améliorer leur utilisation commune des SIG, tout en réalisant des économies.

Ce dispositif correspond à l'un des objectifs opérationnels qui avait été intégré au plan d'actions 2015 – 2018 et est pris à la charge des Syndicats de Rivière, en plus de leurs cotisations.

L'ensemble de ces syndicats a donc décidé d'adhérer à TIGEO, et se sont acquittés de leur cotisation et de leur droits d'entrée.

La validation définitive de leurs adhésions est soumise au vote de l'Assemblée Générale.

A l'unanimité, l'Assemblée Générale valide l'adhésion du Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur, du Syndicat Mixte de Rivière Tarn et du Syndicat Mixte du Bassin de l'Agout.

5 – Validation du montant des cotisations pour l'année 2017.

Après validation par le Conseil d'Administration, le Président propose de maintenir les montants de cotisation sur le même mode de calcul que les années précédentes.

A l'unanimité, l'Assemblée Générale valide le montant des cotisations pour l'année 2017.

6 – Exposé des perspectives et travaux en cours.

6-1. Les fonctions support.

6-1.a. Annuaire collaboratif.

Un annuaire collaboratif a été mis en place et sera testé au cours de l'été pour une mise en production à l'automne.

6-2. Les projets thématiques.

6-2.a. Documents d'urbanisme.

Certaines communes n'ayant pas prévu de révision de leur document d'urbanisme à court terme, elles vont devoir faire la démarche de mise en conformité de leur document existant avant 2020.

Une analyse de la possibilité de mise en place d'un marché à bons de commande pour la dématérialisation avec passage au standard est en cours.

Le groupe de travail qui se réunit régulièrement continue de travailler en parallèle sur le schéma technique et organisationnel qui pourrait être mis en place pour que toutes les modifications sur les documents d'urbanisme puissent être reprises instantanément dans le Géoportail National de l'Urbanisme.

6-2.b. Cadastre.

Suite à une rencontre avec le Directeur Départemental des Finances Publiques du Tarn, une convention de partenariat permettant à TIGEO de redistribuer les données parcellaire cadastral a commencé à être travaillée.

Une organisation plus simple peut également être trouvée dans la mesure où certains organismes adhérents de TIGEO ont une convention en cours avec les services du cadastre et pourraient demander à ce que TIGEO joue le rôle de relais technique pour la gestion de ces fichiers.

6-2.c. Voies et adresses.

Du fait du retrait de La Poste et de son nouveau positionnement auprès des communes, il a été nécessaire pour TIGEO d'étudier à nouveau les objectifs liés à cette thématique.

Un article dans l'Élu tarnais, en partenariat avec l'ADM 81, sera diffusé pour remettre à plat les enjeux et les obligations liées à l'adressage. Cet article sera complété par une newsletter mettant l'accent sur certains points de l'argumentaire de La Poste qui peuvent s'avérer contre-productifs pour les communes.

TIGEO a également mis à jour le guide méthodologique en y rajoutant un point sur les aspects réglementaires liés à l'adressage ainsi que des fiches pratiques reprenant des cas concrets de création d'adresse (lieux-dits, impasses, etc.).

6-3. Les accompagnements personnalisés.

6-3.a. Base de données mutualisée pour les Syndicats de Rivière tarnais.

Les syndicats de rivière tarnais ont sollicité TIGEO pour la mise en place et la gestion d'une base de données partagée.

Ces syndicats vont bénéficier d'une base de données PostGIS et d'un accompagnement à sa gestion, ainsi que d'un accompagnement à l'utilisation de QGIS.

Ce projet sera mis en place au cours du second semestre de 2016 et est pris totalement en charge par les syndicats.

Cette opération est positive pour ses bénéficiaires dans la mesure où ceux-ci vont pouvoir améliorer leur fonctionnement quotidien tout en réalisant des économies (estimées à environ 24 000 € sur 5 ans).

TIGEO montre, par cette opération, que l'association peut être générateur d'économies.

6-3.b. Accompagnement à l'adressage.

Afin de ne pas laisser les communes dans l'impasse après les avoir sensibilisé à la création d'adresse, TIGEO est en capacité de proposer un accompagnement personnalisé aux communes qui le souhaitent.

Cet accompagnement personnalisé est proposé à hauteur de 500 € par commune afin que le temps passé soit pris en charge.

6-4. Les enjeux à venir.

Les deux gros chantiers qui attendent TIGEO et ses adhérents concernent les réseaux, en particulier l'éclairage public, et la constitution d'un référentiel Plan Corps de Rue Simplifié.

Les travaux sur ces sujets commenceront à l'automne 2016.

7 – Questions diverses.

Aucune question n'est posée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 20 avant l'ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Fait à ALBI,
Le 20 juin 2015

Alain GLADE

Président